

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES À LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-578529

57838

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 9405	Société : RAM		
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	BENZNAID OTHMANE
Nom & Prénom : BENZNAID OTHMANE			
Date de naissance : 22/01/1971			
Adresse : N° 78 Rés. NADIR EL WIAM EL OULFA			
Tél. : 0661236383	Total des frais engagés : 432,00 Dhs		
Cadre réservé au Médecin			
DR. EL IDRISI RAJABAILA Pédiatre 762 Angle Av. Mohamed El Fassi et Rue Guacif essalam AGADIR Tel. : 05 28 29 22 85 INPE : 041184086			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 10/01/2021			
Nom et prénom du malade : BENZNAID HABOUNI			
Lieu de parenté : Médecin			
Age : 16a.8.18			
<input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input checked="" type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Médecin			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CASABLANCA**
Signature de l'adhérent(e) : **J. HABOUNI**

Le : **29/01/2021**

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
8 JAN. 2021	Cs		2021 RUE Guac NPE	INP 041184086 DRISSI-RAJA Laila Pédiatre El Hassan Guac NPE : 041184086

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie SEFRIM Dr. M. SEFRIM N°9, Bloc F Hay, Zaitoun Tlikouima AGADIR	08/03/2021	232.00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr El Idrissi-Raja Laïla

Spécialiste en Pédiatrie et en Néonatalogie

Ex. Pédiatre Au CHU de MARRAKECH

Réanimation néonatale - Diabète-Obésité - Nutrition
Asthme-Allergie - DU de vaccinologie - Echographie-ECG

الدكتورة الإدريسي رجاء ليلي

اختصاصية في طب الأطفال والمواليد

طبيبة سابقة بالمستشفي الجامعي بمراكش

إنعاش المواليد - مرض السكري - السمنة
الجمية الغذائية - الربو، الحساسية
التلقيح - الفحص بالصدى

ORDONNANCE

Pharmacie SEFRIHI
Dr. Meriem SEFRIHI
N° 9, Bloc F Hay Zaloum El Moutouine - AGADIR
Tél: 05 28 29 09 39

Dr. EL IDRISI LAÏLA
762 Angle Av. Mohamed El Fassi et Rue Guercif, Agadir
Tél: 05 28 29 22 85 - 05 28 29 22 85
INP: 041184088
Agadir, le: 28 JAN 2021

BENZNAD HAROUN

819,00

AVAXIM 80



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1.
Ain sebâa Casablanca
Avaxim 80 Inj b1 ser 0.5 ml
PPV : 219,00 DH

Barcode: 6 118001 081356

STEROGYL 15 H 600,000 UI, SOLUTION HUILEUSE BUVALE ET
INJECTABLE

1/3 ampoule soit 0.5 ml à mélanger dans le lait et à donner 1 fois à l'âge
de 2 ans

SERINGUE DE 2.5 ML

1 seringue

$\overline{T} = 232,00$

Dr. EL IDRISI LAÏLA
762 Angle Av. Mohamed El Fassi et Rue Guercif, Agadir
Tél: 05 28 29 22 85 - 05 28 29 22 85
INP: 041184088
Agadir, le: 28 JAN 2021

❶ Imm. 762 Angle Avenue Mohamed El Fassi et Rue Guercif, Au-dessus de Maroc Telecom
Quartier Essalam, Agadir

❷ 05 28 29 22 85 ❸ 05 28 29 22 75 Urgence : 06 61 97 02 05

❹ drelidrissi@outlook.fr ❺ www.pediatre-agadir.ma

Note d'Honoraires

Agadir, le : 08 JAN. 2021

Nom / Prénom du patient : BENZNAO HAROUN

- Consultation : 200 Dh

- Nébulisation : Dh

- Kinésithérapie respiratoire : Dh

- Vaccination : Dh

- ECG : Dh

- Echographie : Dh

Dr. EL IDRISI RAJA Laïla
Pédiatre
762 Angle Avenue Mohamed El Fassi
et Rue Guercif
Au dessus de Maroc Telecom
Quartier Essalam, Agadir
Tel. : 05 28 29 22 85
INPE : 041184086

Imm. 762 Angle Avenue Mohamed El Fassi et Rue Guercif, Au-dessus de Maroc Telecom
Quartier Essalam, Agadir

05 28 29 22 85 05 28 29 22 75 Urgence : 06 61 97 02 05

drelidrissi@outlook.fr www.pediatre-agadir.ma

مل 1,5/5,9 600 000 = 15

1,5 فئة من أمبولة 1 مل

محلول للحقن عبر العضلة في إمبولة

شجر مخصوص للتجفيف
Not for export/Non destiné à l'exportation

شروط الحفظ: $100 \times 100 \times 100 \times 100 \times 100 \times 100$

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

卷之三

سینما
وطیار

1

ستوديوجيبل
أرغوكسيفرو (فيتامين د 2)
station